

# CERADEL FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Code du produit : EG 92  
FDS N°: E 270

Nb. pages : 4  
Date : 26/09/2006

## 1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

### Identification de la substance ou de la préparation

Nom du produit : EMAUX GRES ET PORCELAINE A EFFETS  
EG 92 ROUGE LUSTRE

Code ETQ : E220

### Fournisseur :

CERADEL  
19 à 25 rue Frédéric Bastiat  
BP 1598  
87022 LIMOGES CEDEX 9  
Tel : (00.33) 05.55.35.02.35  
Fax : (00.33) 05.55.35.02.30  
E-mail : [ventes@ceradel.fr](mailto:ventes@ceradel.fr)

### Renseignements en cas d'urgence :

Centre anti-poison de votre département.  
N° d'appel d'urgence : ORFILA : 01 45 42 59 59  
Site web : [www.ceradel.fr](http://www.ceradel.fr)

## 2. Composition / informations sur les composants

Produit à base de fritte céramique et de matières premières.

Composants dangereux : non applicable.

Pour davantage d'information, consulter le paragraphe 15.

## 3. Identification des dangers

Composants dangereux : non applicable. Le produit ne contient aucun produit dangereux en regard de 1999/45/EG.

## 4. Premiers secours

### Information générale :

Enlever tout vêtement contaminé ou souillé .

### Contact avec les yeux :

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau.

### Contact avec la peau :

Rincer abondamment à l'eau et au savon.

**Ingestion :**

En cas d'effets secondaire, consulter un médecin.

**Information physiologique :**

Aucune de connu.

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Le produit lui-même est non-combustible. Adapter les mesures de lutte contre l'incendie aux type de feu. Aucun moyen de lutte contre le feu n'est contre indiqué.

Lors de la lutte utilisé les équipement de protection habituellement utilisé pour lutter contre un incendie de produits chimiques.

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

**Précautions individuelles:**

Utilisé une ventilation adéquate, et éviter la formation de poussières.

Précautions environnementales :

Prévoir des drains à l'entrée.

Méthode de nettoyage :

Utiliser un moyen d'aspiration lorsque c'est possible. Sinon humidifier et ramasser à la pelle.

Information complémentaire :

Se procurer des absorbants pour produits chimiques ;

## 7. Manipulation et stockage

**Manipulation :**

Utiliser les précautions nécessaires.

Eviter la formation de poussières.

Utiliser un moyen d'aspiration lorsque c'est possible, sinon un équipement de protection respiratoire. Ne pas rejeter dans l'environnement.

**Précaution en cas d'incendie ou d'exposition :**

Aucune information disponible.

**Stockage :**

Aucune conditions spéciales de stockage n'est demandé.

**Incompatibilité de stockage**

Aucune incompatibilité particulière.

**Classe de stockage**

13

## **8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle**

### Valeurs limites d'exposition professionnelle :

Non applicable

### Mesures techniques de protection :

Si possible éviter la formation de poussières. Les mesures techniques de protection prioritaires sont celles concernant les individus.

### Control de l'exposition

#### **Protection respiratoire :**

En cas de formation de poussières, utiliser un masque à poussières (filtre P1)

#### **Protection des mains :**

Porter des gants en nitril

#### **Protection d'œil :**

Lunette

#### **Vêtements de protection :**

Les mesures de protection habituelles.

#### **Mesures de sécurité :**

Aucune mesures particulières.

## **9. Propriétés physiques et chimiques**

**Aspect :** poudre

**Odeur :** sans odeur

**Couleur :** rouge

**Densité :** non déterminé

**Point d' éclair:** pas applicable

**Inflammabilité :** pas applicable

**Température de fusion/ramollissement :** non déterminée

**Propriétés explosives :** non explosif

**Auto-inflammable :** non auto-inflammable

## **10. Stabilité et réactivité**

### **Les matières à éviter**

Aucune réaction dangereuse n'a été observé.

### **Les conditions à éviter :**

Aucune information disponible.

### **Produits de décomposition dangereux**

Aucuns produits dangereux na une décomposition connus.

## **11. Informations toxicologiques**

### **Irritation dermatologique :**

La poudre peut provoquer une irritation locale de la peau.

**Irritation de yeux :**

La poussière peut irriter les yeux

**Sensibilisation :**

Pas connu

**Information toxicologique complémentaire :**

Les résultats sur les animaux ne sont pas applicable.

LD50 Rat :> 2.000.00 mg/kg

**12. Informations écologiques****Persistante et dégradation**

Produit inorganique légèrement hydrosoluble. Il peut être éliminé mécaniquement avec de l'eau.

**Comportement dans l'environnement :**

Mobilité : non disponible

Ecotoxicité : Aucune information sur ce produit n'est disponible.

Toxicité pour les poissons

LD50 Fish : > 1.000.00mg/l 96h

Toxicité sur les algues

LD50 Algea : > 1.000.00mg/l 72h

Information complémentaire sur l'écologie :

Aucune information disponible.

**13. Informations relatives à l'élimination****Elimination des déchets et des résidus :**

Les méthodes d'analyse de la biodégradabilité ne sont pas applicable aux substances inorganiques.

**14. Informations relatives au transport**

Produit non dangereux pour le transport.

**15. Informations réglementaires****Etiquetage selon la Directive CE****16. Autres informations**

Cette fiche n'est pas une garantie de la qualité et des propriétés spécifiques de ce produit.

Les informations contenues dans cette fiche sont basées sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date de mise à jour. Elles sont données de bonne foi.

L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation du produit dangereux.

Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive et n'exonère pas le destinataire de s'assurer qu'éventuellement d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités concernant la détention et la manipulation du produit pour lesquelles il est seul responsable.